

La caravane enlevée

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - Année 2017 - Mars -



Publication date: lundi 27 mars 2017

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Cela fait plusieurs mois qu'une caravane a été abandonnée dans la roubine qui borde le CD35 en allant vers Arles.

Ville et association de protection de la nature et de l'environnement marin ont longtemps tenté d'obtenir l'enlèvement de cette épave de la part de la Direction départementale de l'équipement (DDE) en charge sur ce secteur.

Après de maints aller-retour, il est apparu que cela était impossible.

Pas de budget...

Au final donc ce sont ces deux acteurs les services techniques de la Ville et l'association d'Alex Matsos qui ont traité cette question ce matin.

La Caravane a été extraite de la roubine, et l'association va maintenant la démanteler pour la jeter...

Pour Marc Minoretti, élu délégué à la propreté "*Cette caravane aura pollué la vue près de neuf mois... Il est dommage que la DDE n'ait pas eu clairement la volonté de régler cette question. Il aura fallu que la ville et une association prennent en charge ce problème. S'il faut se féliciter de la résolution de ce cas, il ne faut pas pour autant s'en réjouir, nous ne pourrions pas remplacer tous les services défaillants qui doivent intervenir dans leur domaine de compétence face à ces situations extrêmes*".

Pour Alex Matsos, président de l'association de protection de la nature et de l'environnement marin "*C'est dans l'intérêt et la dignité des port saint louisien que je m'attache avec assiduité à combattre les incivilités. L'enlèvement de cette caravane a été une priorité pour notre association. Si je suis satisfait, je ne verse pas dans le triomphalisme. Je tiens surtout à remercier Tony Ametlla pour son autorisation d'utilisation du parking sur la piste des Emphores et la mairie pour son aide logistique et administrative*".